CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7805** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/1985

Raison sociale : BATIMENTS DES CAUSSES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 110 387

ROUTE DE LAPANOUSE
LAVERNHE
12150 SEVERAC D'AVEYRON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 33296175400014

Siret : 332 961 754 00014

Téléphone : 05 65 71 63 58 **Fax :**

Portable : 06 73 67 22 16

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
CHALIEZ MICHAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / DE IPARRAGUIRRE PATRICIA PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 17 18383

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 010387091079

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 010387091084

Site Internet : http://baticausses.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

E-mail : iparraguirre@baticausses.fr

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 985 039 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2303	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité supérieure)	18	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 09:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.